Communiqué de presse

18 avril 2018

Parc éolien au large des îles d'Yeu et Noirmoutier : des points de vigilance à étudier

Les associations France Nature Environnement Pays de la Loire, Vendée Nature Environnement, LPO Vendée, Coorlit 85 et Vivre l'île 12 sur 12 rencontrent ce jour la commission d'enquête publique chargée de l'enquête publique relative au projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier et de son raccordement électrique au continent. Une première déposition sera remise, identifiant nos principaux sujets d'attention.

L'éolien posé en mer, une contribution nécessaire mais pas suffisante à la transition énergétique

Pour atteindre les objectifs fixés par la France et la région des Pays de la Loire en termes de transition énergétique, le développement de parcs éoliens posés au large des côtes des Pays de la Loire est une des solutions. Pour Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire « *nos associations s'inscrivent dans cette démarche et soutiennent le développement des parcs éoliens en mer afin d'assurer un mix énergétique* ». Mais il s'agit de projets industriels, et il faut aussi souligner « *les efforts à faire en termes d'efficacité et de sobriété énergétique pour réaliser l'objectif final : diviser par 2 la quantité d'énergie finale consommée à l'horizon 2050 et par 4 les émissions de gaz à effet de serre, stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables issues du territoire* ». Cette sobriété énergétique est en effet un préalable indispensable pour une transition qui s'inscrit dans la durée et des sociétés résilientes aux changements.

La transition énergétique doit aussi être écologique, par une prise en compte optimale de l'environnement en mer et à terre

Comme tient à le rappeler Frédéric Signoret, président de la LPO Vendée « *nos associations soutiennent le développement des énergies marines renouvelables mais pas dans n'importe quelles conditions et pas à n'importe quel prix pour l'environnement* ». L'absence de connaissances approfondies sur le milieu marin doit nous engager à une certaine humilité dans l'appréciation des impacts et des incertitudes résiduelles de ces derniers.

Comme l'indique Yves Le Quellec, président de Vendée Nature Environnement, « *nos associations vont étudier avec vigilance les dossiers soumis à enquête publique. Nous demanderons s'il le faut des compléments d'information comme c'est déjà le cas au sujet de l'aménagement de la base de maintenance sur le port de l'Herbaudière, dont le dossier ne dit pratiquement rien* ».